

Le modal italien *dovere* au conditionnel: évidentialité et contraintes sur l'inférence des relations de discours argumentatives

Andrea ROCCI

Université de Lugano
roccia@lu.unisi.ch

This paper proposes a semantic analysis of the "epistemic" interpretations of the Italian modal verb *dovere* with the conditional tense, taking as a starting point the underspecified modal semantics of both the modal verb and the conditional form. The analysis focuses in particular on the difference between epistemic readings of *dovere* in the indicative and conditional moods. We observe a number of constraints imposed by the "epistemic" reading of the conditional form of *dovere* over argumentative sequences in discourse, which are not imposed by the indicative form. On this basis, we suggest that the "epistemic" reading with the conditional emerges as a pragmatic free enrichment after alethic or deontic saturation of the modal basis of *dovere* in a hypothetical frame, whereas with the indicative, the modal saturation is truly doxastic, implying a metarepresentation of speaker's beliefs, and thus transforming *dovere* into an evidential for the concerned inference.

1. Introduction

Le modal italien *dovere* (cf. fr. *devoir*) peut recevoir des interprétations épistémiques soit à l'indicatif (*deve*) soit au conditionnel (*dovrebbe*):

- (1) A: *Dov'è lo zucchero?*
(Où est le sucre?).

B1: *Dev'essere nella credenza*
(Il doit être dans le buffet).

B2: *Dovrebbe essere da qualche parte nella credenza*
(Il devrait être quelque part dans le buffet).

On peut construire des contextes comme (1) où les deux tiroirs de *dovere*, sont mutuellement substituables et produisent un effet de modalisation qui semble relever de la *probabilité* épistémique, un segment du spectre modal, qui en italien est couvert aussi par l'usage, très fréquent, du *futur épistémique* (1B3):

- (1. B3) *Sarà nella credenza*
(Il sera dans le buffet).

Il y a une différence sémantique clairement perceptible entre l'usage de l'indicatif et celui du conditionnel, pourtant il est difficile de définir cette différence avec précision. La manière la plus simple de la traiter est de la considérer comme une différence de degré sur une *échelle de conviction* ou

de *probabilité*¹: l'énoncé (B2) avec *dovere* au conditionnel serait une version atténuée, ou affaiblie, de l'énoncé à l'indicatif (B1). Un effet qui trouverait un parallèle dans l'usage du conditionnel dans d'autres types d'actes de langage, comme, par exemple, le conditionnel d'atténuation polie de *dovere* (et aussi d'autres prédicats, comme *volere* 'vouloir') dans les requêtes:

- (2) Dovrebbe firmare questo documento.
(Vous devriez signer ce document).

Pietrandrea (2005: 70-76) considère l'échelle de *certitude* comme un des trois axes qui structurent le système des oppositions sémantiques dans le domaine épistémique dans la langue italienne². Selon cette échelle, le conditionnel *dovrebbe* se situerait dans une position intermédiaire entre le degré maximal représenté par *deve* et le degré faible représenté par *può* ('pouvoir', indicatif):

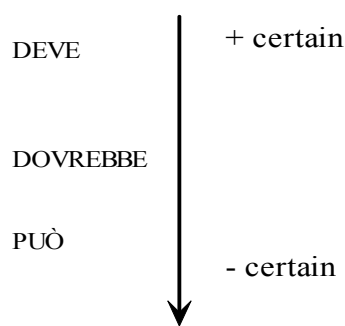


Fig. 1: échelle de Pietrandrea

En présentant cette échelle Pietrandrea admet pourtant que:

"Le morphème du conditionnel [= celui qui apparaît dans *dovrebbe*] n'est pas un marqueur épistémique en soi. Il indique simplement que la vérité du modal qu'il modifie tient à un monde où certaines conditions sont satisfaites. Cela accroît le degré d'incertitude seulement de façon indirecte." (Pietrandrea, 2005: 76)³.

Dans cet article je chercherai à montrer que le paradigme scalaire *deve* – *dovrebbe* – *può* est basé largement sur des *effets de sens* que les unités acquièrent en contexte. Il est constitué, pour ainsi dire, en aval du travail inférentiel d'interprétation et ne reflète pas la manière dont le sens contextuel

¹ Le recours à des *échelles* est, en effet, très répandu dans le traitement de la sémantique des modalités, surtout dans les approches fonctionnalistes et typologiques (cf. Givón, 1982; Foley & Van Valin, 1984: 213; Frawley, 1992: 410-12).

² Les autres deux axes étant l'opposition entre marqueurs principalement déontiques et marqueurs principalement épistémiques, et l'opposition entre modalité épistémique pure et évidentialité (cf. Pietrandrea, 2005: 70).

³ Texte original anglais: "The conditional morpheme is not an epistemic marker per se. It merely indicates that the truth of the modal that it modifies holds in a world where certain conditions are met. That increases the degree of uncertainty only indirectly." (Pietrandrea, 2005: 76).

se construit pour chaque unité, mais seulement les ressemblances et différences dans le résultat⁴. Dans Rocci (2005b) nous avons montré que les interprétations "épistémiques" de *deve* et *può* sont le résultat de processus inférentiels de contextualisation de la signification⁵ très différents, et que cette différence se reflète dans le fonctionnement discursif de ces deux unités lexicales.

Dans cet article nous analysons les usages épistémiques de *dovrebbe* en montrant qu'ils s'opposent à ceux de *deve* par les contraintes subtiles mais précises que les deux constructions imposent sur la *source évidentielle* de la connaissance que le locuteur a de l'énoncé modalisé et sur le type de *relations de discours argumentatives* que l'on peut inférer entre l'énoncé modalisé et les énoncés qui l'entourent. On verra que la spécificité de la contribution discursive de *dovrebbe* "épistémique" peut être saisie en utilisant les outils de la sémantique formelle – qui, avec le modèle de la *modalité relative*, élaboré depuis Kratzer (1981), nous offre un outil très puissant pour saisir la structure prédicativo-argumentale des modaux – et en les combinant avec une analyse pragmatique des processus de saturation et d'enrichissement contextuel des signifiés lexicaux.

Un des objectifs de cet article est, en effet, d'éclairer la contribution qu'une telle sémantique des modaux peut donner à l'analyse de l'argumentation. Dans les études sur l'argumentation les modaux ont joué, depuis les travaux fondateurs de Toulmin (1958), un rôle important comme marqueurs de la force avec laquelle une thèse est présentée, ou plus précisément de la *force* du *lien* que le locuteur établit entre la thèse et les arguments convoqués pour l'étayer. La modalité de la conclusion joue donc un rôle important dans la reconstruction d'une argumentation finalisée à l'évaluation de sa qualité⁶: car les arguments sont évalués différemment par rapport à la force de la conclusion qu'ils sont censés étayer. Normalement, les études sur l'argumentation se limitent à une simple *échelle de force* (faible – modéré –

⁴ Effectivement, on pourrait penser que des paradigmes formés par des unités sémantiques hétérogènes quant à leur construction peuvent encore être justifiés, si l'on se place dans une perspective fonctionnelle, orientée aux effets de sens qui peuvent être réalisés dans le discours et aux choix du locuteur parmi les ressources que le système de la langue rend disponibles. De fait, les paradigmes scalaires dominent en général dans les approches de la modalité en analyse du discours – par exemple dans les travaux qui se situent dans la tradition systémico-fonctionnelle. En réalité, la nature unidimensionnelle des échelles modales risque de cacher toute une série de propriétés des modaux qui sont déterminantes pour saisir leur contribution à la structure et à l'interprétation du discours.

⁵ Sur la notion de *processus de contextualisation* nous renvoyons à Rigotti & Rocci (2006).

⁶ Sur le côté normatif ou critique de la théorie de l'argumentation nous renvoyons à van Eemeren & Grootendorst (2004) et à Rigotti & Greco (2006). Pour une discussion éclairante de cet aspect normatif par rapport aux spécificités de la tradition des études sur l'argumentation en France on peut lire Plantin (2002).

fort) pour décrire la sémantique des marqueurs modaux (cf. Snoek-Henkemans, 1997: 108-117), où une sémantique plus riche pourrait donner des indications importantes non seulement sur la force, mais aussi sur le type de schéma inférentiel sous-jacent à l'acte d'argumentation et sur les relations sémantiques sur lesquelles il se base.

2. Deve vs. Dovrebbe

Si l'on revient à l'exemple (1), on peut remarquer que certaines différences entre les parcours inférentiels sous-jacents à l'usage de *deve* (B1), *dovrebbe* (B2) et du futur (B3) sont intuitivement perceptibles. *Dovrebbe* semble mieux s'adapter à une situation où l'inférence se fait à partir de la connaissance de la place habituelle du sucre (*Marie le met toujours là dedans*), tandis que *deve* s'adapterait mieux à une situation où le locuteur tire une conclusion à partir d'indices contextuels (e.g. il a vu de particules de sucre sur le buffet) ou bien à une déduction quasi-logique (e.g. *C'est la seule place où nous n'avons pas regardé*). Dans ces deux dernières situations, en particulier, *dovrebbe* serait décidément bizarre. De ce point de vue le futur épistémique est beaucoup moins sélectif et peut être utilisé soit dans les cas scénarios favorables à *deve*, soit dans ceux où *dovrebbe* est plus naturel.

Des différences de ce genre ont été observées par plusieurs auteurs pour les couples *should vs must* en anglais (cf. Stone, 1994) et pour *doit vs devrait* en français (cf. Tasmsowski & Dendale, 1994; Dendale, 1999; Kronning, 2001a). On reviendra sur certaines de ces observations dans la suite, afin de les intégrer dans notre analyse.

Dans le but de cerner plus clairement le contraste sémantique entre *deve* et *dovrebbe* on va d'abord procéder, selon la manière typique de l'analyse sémantique, en faisant réagir ces deux prédicats à des contextes sémantiques et d'énonciation à même d'en mettre en valeur la différence. En effet, si l'on prends en considération les occurrences des deux formes dans des textes authentiques on trouve que la plupart du temps elles ne sont pas mutuellement substituables. Par exemple, dans un corpus journalistique de presse économique, l'usage "épistémique" de *dovrebbe* – très fréquent – se retrouve typiquement dans des contextes du type de (3a), tandis que les emplois de *deve* – beaucoup moins fréquents – se retrouvent dans des contextes du type de (3.b):

- (3.a) Ciò detto, ci dobbiamo preparare ad agire in un mercato negativamente influenzato dall'andamento fiacco del Pil, un mercato che nel 2002 **dovrebbe** calare dell' 8% in Italia a 2,2 milioni di vetture [...] (Corpus IL SOLE 24 ORE)
(‘Cela dit, nous devons être prêts à agir dans un marché influencé négativement par le cours déprimé du PIB, un marché qui en 2002 devrait baisser de 8% en Italie jusqu’à 2,2 millions de voitures’).
- (3.b) Poco dopo la seconda guerra mondiale, ha ricordato, l'Italia ha vissuto il famoso miracolo economico, diventando in poco tempo uno dei Paesi più ricchi del mondo. Dev'essere scattata una molla particolare per innescare un processo di sviluppo così rapido, ha

sottolineato l'economista. (Corpus IL SOLE 24 ORE)

('Peu après la deuxième guerre mondiale, a-t-il rappelé, l'Italie a vécu son célèbre "miracle économique", en devenant en peu de temps un des pays les plus riches du monde. Il a dû se déclencher un ressort particulier pour amorcer un processus de développement si rapide, a souligné l'économiste').

La substitution de *deve* par *dovrebbe* dans (3.a) créerait un effet bizarre de certitude absolue – la baisse du marché de l'automobile deviendrait une nécessité inéluctable – ce qui ne correspond pas du tout à l'effet d'inférence probable normalement associé à *dovere* épistémique. De l'autre côté, en substituant *dovrebbe* à la place de *deve* dans (3.b) on détruirait la cohérence du texte, car cela rendrait impossible de considérer le constat du "miracle économique" comme un argument en faveur de l'existence d'un "ressort particulier". Il y a plusieurs différences, à des niveaux différents, entre (3.a) et (3.b) qui vont de l'appartenance à des genres de discours différents, à des différences élémentaires dans la référence temporelle. On commencera par celles-ci. Dans l'exemple (3.a) l'état de choses modalisé par *dovrebbe* est un processus futur et la bizarrerie créée par la substitution avec l'indicatif *deve* est liée à la référence future du complément du modal.

Nous faisons l'hypothèse ici, que l'interprétation épistémique et inférentielle de l'indicatif *deve* est toujours incompatible avec la référence future du processus modalisé.

2.1 'Deve' épistémique et la référence future

La corrélation entre classe aspectuelle du contenu propositionnel et possibilité d'interprétation épistémique des modaux a été observée depuis longtemps par plusieurs auteurs (cf. pour l'italien *dovere* Bertinetto, 1979; Rocci, 2000; Rocci, 2005a: 239-245; Pietrandrea, 2005: 133-153). L'interprétation épistémique de *deve* au présent de l'indicatif avec un complément à l'infinitif présent est facilement accessible avec les états (4.a), marginalement accessible pour les activités (4.b), et normalement inaccessible pour les éventualités téliques (4.c):

- (4) (a) Giovanni deve_E discendere da una famiglia nobile
(‘Giovanni doit descendre d’une famille noble’ (état)).
- (b) ??Giovanni deve_E passeggiare sul lungolago, in questo momento
(‘Giovanni doit (être en train de) se promener au bord du lac, en ce moment’ (activité)).
- (c) *Giovanni deve costruire una casa
(‘Giovanni doit bâtir une maison’ (accomplissement)).

On peut observer qu'en (4.a), où l'interprétation épistémique est acceptable, le complément dénote un état contemporain à l'acte d'inférence.

Ces restrictions de classe aspectuelle disparaissent si le complément est à l'infinitif passé et dénote une éventualité antérieure à l'acte d'inférence (5.a). De manière encore plus remarquable elles sont absentes des constructions de *dovere* au passé simple de l'indicatif, caractérisées par la "montée" du

morphème temporel, qui sont interprétées comme se référant à une inférence présente sur un événement passé (5.b):

- (5) (a) Deve_E essersi offeso per quella risposta. Perché non mi rivolge più la parola
(‘Il a dû être offensé par cette réponse-là. Car il ne m’adresse plus la parole’).
(b) Dovette_E offendersi per quella risposta. Perché poi non mi rivolse più la parola
(‘Il dut être offensé par cette réponse-là. Car ensuite il ne m’adressa plus la parole’).

On peut donc faire l’hypothèse que la lecture épistémique de *dovere* à l’indicatif est possible seulement quand le complément du modal dénote un processus antérieur ou contemporain à l’acte d’inférence⁷. Une telle incompatibilité a été postulée aussi pour les interprétations épistémiques des modaux dans d’autres langues, notamment pour l’anglais *must* (cf. Werner, 2005), qui est très proche de l’italien *deve*.

A cette conclusion certains auteurs – comme Bolkestein (1980) pour l’anglais, et récemment Squartini (2004) pour l’italien – ont objecté que certains usages où le complément dénote un événement futur sont effectivement à considérer comme “épistémiques”. Les usages à référence future considérés comme épistémiques sont généralement du type de (6.a) ou de (6.b):

- (6) (a) Il cielo è pieno di nuvole. Deve piovere.
(‘Le ciel est plein de nuages. Il va pleuvoir’).
(b) George Bush deve incontrarsi con il Primo Ministro israeliano Ehud Olmert il 22 di Maggio.
(‘Georges Bush doit rencontrer le premier ministre israélien Ehud Olmert le 22 mai.’)

On peut montrer, pourtant, qu’il y a des différences importantes entre les usages de type de (6.a) et (6.b) et les usages épistémiques inférentiels de *dovere* à l’indicatif. On consacrera une attention toute particulière à ces différences, car on verra dans la suite qu’elles sont une des clés pour comprendre le fonctionnement des interprétations “épistémiques” de *dovrebbe*.

Les différences entre les interprétations épistémiques proprement dites et les usages en (6.a) et (6.b) concernent les dimensions, étroitement liées, de l’évidentialité⁸ – c’est-à-dire du marquage de la source de la connaissance que le locuteur a du contenu propositionnel – et de la *performativité*.

L’usage épistémique de *deve* est *évidentiel* dans le sens où l’on signale que le locuteur n’a pas d’accès direct ou indirect au contenu propositionnel de

⁷ L’acte d’inférence est normalement identifié à l’acte d’énonciation, sauf pour des énoncés caractérisés par une mise en perspective très forte comportant un déplacement du centre déictique du type du style indirect libre.

⁸ Un évidentiel – ou médiatif – (angl. *evidential*) est un marqueur qui signale de quel type d’indices ou preuves (angl. *evidence*) dispose le locuteur pour ce qu’il énonce (cf. Dendale, 1994).

l'énoncé et qu'il l'infère à partir de données contextuelles. En outre, *deve_E* comme d'autres marqueurs évidentiels (cf. Faller, 2002) est *performatif* et non-descriptif dans le sens où la relation logique entre croyances signalées par le modal n'est pas assertée⁹: le locuteur n'utilise pas *deve_E* pour "parler de" ses propres raisonnements. En marquant son énoncé avec *deve_E* le locuteur asserte le contenu propositionnel modalisé en signalant, en même temps, la source de l'assertion dans les processus inférentiels du locuteur au moment de l'énonciation¹⁰. En tant qu'évidentiel de l'inférence, *deve_E* est incompatible avec la connaissance par témoignage:

- (7) Deve aver piovuto qui stamattina. ?? Me l'ha detto Giovanni
(Il doit avoir plu ici ce matin. Giovanni me l'a dit').

Mais cette incompatibilité ne se manifeste pas dans les exemples à référence future que nous venons d'examiner:

- (8) (a) Deve piovere. Lo ha detto la meteo
(Il doit plevoir. La meteo l'a dit').
(b) Bush deve incontrare Olmert il 22 maggio. Lo ha comunicato un portavoce della Casa Bianca
(Bush doit rencontrer Olmert le 22 mai. Un porte-parole de la Maison Blanche l'a communiqué').

En effet, Squartini (2004), qui prend en considération surtout des exemples du type de (8.b), tirés d'un corpus journalistique, avance l'hypothèse qu'il faut reconnaître, en italien, comme en français, deux usages évidentiels des modaux de nécessité, l'un inférentiel, l'autre testimonial (*'reportive'*), qui signale une information empruntée à autrui.

Un argument très fort contre la thèse de Squartini est que les usages du type de (8.a) et de (8.b) vont très bien s'ils sont enchâssés dans la portée d'un opérateur épistémique comme *forse* 'peut-être', qui devrait exclure aussi les évidentiels testimoniaux, et en général créer des problèmes pour les éléments épistémiques performatifs qui ne tolèrent pas d'entrer dans la portée d'un autre opérateur épistémique:

- (9) (a.1) Forse deve piovere
(a.2) ?? Forse deve aver piovuto
(a.3) **Forse avrebbe piovuto* (lecture évidentielle du conditionnel)

⁹ Dans son livre sur la sémantique de *devoir*, Hans Kronning a montré de façon convaincante que la relation logique indiquée par *devoir* épistémique ne peut pas être niée, ne peut jamais faire l'objet d'une question et ne peut pas être focalisée (cf. Kronning, 1996: 40-80).

¹⁰ Nous avons offert ailleurs (cf. Rocci, 2005b) plusieurs arguments en faveur de la nature performative et non-propositionnelle de *deve_E*. Pour le français *doit_E* des arguments semblables avaient été présentés par Kronning (1996). Nous revoyons à Nuyts (2000) pour une discussion de l'applicabilité de la notion de *performativité* aux marqueurs modaux et à Faller (2002) pour une extension de cette discussion aux marqueurs d'évidentialité.

(b.1) Forse Bush deve incontrare Olmert

(b.2) *Forse Bush deve aver incontrato Olmert

(b.3) *Forse Bush incontrerebbe Olmert il 22 maggio (lecture évidentielle du conditionnel)

On peut observer que l'adverbe épistémique *forse* ne se limite pas à entrer en conflit avec *deve* inférentiel à cause des différents degrés de probabilité associés aux deux expressions; en situant la source de la connaissance de l'énoncé dans une évaluation subjective du locuteur, il empêche aussi la lecture évidentielle du conditionnel. Pourtant *forse* n'entre pas en conflit avec *deve* à référence future, qui semble se situer dans une couche différente de la structure sémantique de l'énoncé sous la portée de l'opérateur épistémique.

En réalité, ces usages de *deve* peuvent être enchâssés sans problèmes dans n'importe quelle structure épistémique, y compris des constructions du type *personne ne pense que* ou *je n'ai pas compris si*, etc.

Il est donc beaucoup plus simple de conclure que ces usages où *deve* modalise un événement futur ne sont pas épistémiques du tout. On peut faire l'hypothèse qu'en (8.a) comme en (6.a) on est confronté à une modalité de type circonstanciel, proche de ce que les scolastiques au Moyen Âge appelaient *possibilità reale* (Rocci, 2005a): le modal *deve* quantifie sur les développements futurs possibles de certaines circonstances actuelles, notamment les conditions atmosphériques. La modalité exprimée par *deve* est ici une notion de type *causal*, plutôt qu'épistémique: la pluie est un développement nécessaire, causalement impliqué par les conditions atmosphériques. Le philosophe W.G. Lycan (1994) parle, à propos de ce genre d'interprétations, de *modalités aléthiques restreintes* et insiste sur leur importance dans le discours ordinaire. Dans la même mouvance, Kronning (1996, 2001a et 2001b) parle d'interprétations *aléthiques* de *devoir* pour des cas du type de (8.a)¹¹.

Par contre, les exemples du type de (6.b) et (8.b) peuvent être ramenés à un type particulier de modalité *normative*, qui a une parenté avec la modalité *déontique* proprement dite, où la nécessité se définit par rapport à des réalités sociales du type du "programme" (*schedule*)¹² – le "programme de la visite officielle" – qui sont le résultat d'un accord entre individus ou d'une décision institutionnelle, et qui créent des attentes sur le comportement futur des

¹¹ Kronning (2001b: 70) fait remarquer le manque de réflexion sur les interprétations aléthiques des modaux: "dans la tradition française on n'a généralement ni observé, ni théorisé" ces emplois, tandis que dans la tradition anglo-saxonne on en reconnaît l'existence, "tout en insistant sur leur marginalité".

¹² Cf. Fernando (2005) pour un traitement des interprétations des modaux soumises au temps à l'aide d'une notion très générique de *schedule*. Nous faisons référence ici à une notion beaucoup plus spécifique qui peut en hériter pourtant les caractères formels.

agents. Kronning (1996, 2001a et 2001b), qui parle à ce propos de "scénarios", considère ces emplois comme *aléthiques*, mais en ce faisant il efface la distinction essentielle entre la *causalité physique* et l'*expectation* créée par une norme sociale qui, pour contraignante qu'elle soit, peut toujours être violée par un agent libre¹³.

Ce que nous retenons de Kronning (2001a) c'est l'hypothèse que ces deux types d'usages de *deve* avec un complément à référence future sont la source principale des usages "épistémiques" de *dovrebb*. Nous faisons l'hypothèse que le conditionnel *dovrebb* est une version "hypothétique" d'une nécessité aléthique de type causal, ou bien d'une nécessité normative relative à des contraintes sociales qui créent une attente sur le comportement futur d'un agent¹⁴.

Cette hypothèse sur la construction de la signification "épistémique" de *dovrebb* nous permet aussi d'expliquer l'origine de certaines contraintes surprenantes sur le type de relations argumentatives entre énoncés qui sont compatibles avec une conclusion modalisée par *dovrebb*. Il s'agit notamment des contraintes qui en (3.b) empêchent la substitution de *deve* par *dovrebb*.

2.2 Contraintes sur les relations de discours argumentatives

Nous avons considéré *deve_E* comme un marqueur d'évidentialité signalant que le contenu propositionnel est la conclusion d'un raisonnement du locuteur. Ce marquage évidentiel peut contribuer à faire inférer au destinataire la réalisation d'un acte d'argumentation de la part du locuteur et à établir une relation de discours argumentative entre la conclusion modalisée et d'autres énoncés dans le co-texte, qui seront pris comme des manifestations d'une partie des prémisses qui l'étayent.

Une caractéristique importante de la relation argumentative entre prémisses et conclusions établie à l'aide de *deve_E* est qu'elle est distincte et partiellement indépendante des relations *temporelles* et *causales* entre les éventualités

¹³ On sait bien que la notion de la possible *violation* d'une norme (sans que cette norme cesse de subsister) est un des caractères qui distinguent la réalité sociale et sa logique (de type largement déontique) de la réalité physique et de sa logique essentiellement aléthique. On peut remarquer, en passant, que cela a des conséquences importantes pour le statut des sciences sociales et humaines par rapport aux sciences naturelles.

¹⁴ Une des rares choses non-controversées que l'on peut dire sur les processus causaux, c'est qu'ils impliquent une succession temporelle entre événements:

$$e_1 \text{ CAUSE } e_2 \Rightarrow e_1 < e_2$$

Il vaut la peine de remarquer que presque tous les emplois réels et normatifs des modaux impliquent un type de causalité entre événements. Les modalités logiques (aléthiques au sens strict) et les modalités anankastiques, qui indiquent la "condition nécessaire", n'impliquent aucune causalité entre événements.

dénotées par les prémisses et la conclusion. Cette relation, par exemple peut s'établir également en (10.a) où l'éventualité dénotée par la prémisse linguistiquement manifestée (p) est une cause de l'éventualité dénotée par la conclusion (q) et en (10.b) où l'on trouve la situation inverse:

- (10) (a) p: Giovanni ha lavorato molto. q: Dev'essere stanco.
 CAUSE (p,q); $p < q$
 ('Jean a beaucoup travaillé. Il doit être fatigué')
- (b) p: Giovanni è stanco. q: Deve aver lavorato molto.
 CAUSE (q,p); $q < p$
 ('Jean est fatigué. Il a dû travailler beaucoup')

En tant que telles les relations inférentielles peuvent aller tant de la cause à l'effet que de l'effet à la cause. En réalité, des relations peuvent aussi s'établir entre des propositions qui n'ont aucun lien causal:

- (11) Lo zucchero dev'essere nella credenza. E' l'unico posto dove non abbiamo ancora guardato.
 ('Le sucre doit être dans le buffet. C'est le seul endroit où nous n'avons pas encore regardé')

Le fait que le buffet soit le seul endroit où les personnes n'aient pas encore regardé ne cause pas le fait que le sucre est dans le buffet, comme, d'ailleurs, la place du sucre n'a aucun pouvoir causal sur le comportement des chercheurs. Par contre le fait que le buffet soit le seul endroit de la maison où les chercheurs n'ont pas regardé, conjointement à d'autres propositions qui pourraient être tenues pour vraies par le locuteur ('Le sucre est quelque part dans la maison'), permet d'inférer, même de déduire, que le sucre est dans le buffet. Comme le rappellent Dendale & De Mulder (1996: 38) les logiciens ont toujours souligné que la relation de *conséquence logique* ne décrit aucune relation causale entre l'antécédent et le conséquent. En supposant pour les exemples précédents une structure déductive du type du *modus ponens*:

$$\begin{array}{l} p \\ p \rightarrow q \\ \hline q \end{array}$$

La prémisse majeure, implicite, peut être soit du type *Si Jean est fatigué il a beaucoup travaillé* (effet $\rightarrow$ cause), soit du type *Si Jean a beaucoup travaillé il est fatigué* (cause $\rightarrow$ effet)¹⁵.

¹⁵ A propos de ces deux types de prémisses Dendale & De Mulder (1996: 309) observent: "Du point de vue du contenu et de la relation antécédent / conséquent, ces deux prémisses implicatives sont aussi recevables pour la logique. Leur emploi éventuel dans un raisonnement déductif dépend complètement et uniquement de leur valeur de vérité, ou de leur valeur de vérité pour le locuteur". Dans les travaux linguistiques sur les relations argumentatives il arrive parfois que l'on identifie la *dédution* à une inférence des causes aux conséquences et l'*abduction* à une inférence des conséquences aux causes (cf. Rossari, 2002). En réalité, la

Il est important de souligner cette distinction entre le niveau des relations inférentielles renvoyant à la "forme logique" de l'argumentation et le niveau des relations causales, car elle nous permet de distinguer de manière nette *devoir_E* des interprétations dites "épistémiques" de *dovrebbe*. On peut observer que la substitution de *dovrebbe* à *deve* dans les exemples précédents donne des résultats différents selon la direction de la causalité:

- (12) (a) p: Giovanni ha lavorato molto. q: Dovrebbe essere stanco.
CAUSE (p,q); p<q
(Jean a beaucoup travaillé. Il devrait être fatigué')
- (b) p: Giovanni è stanco. q: ??Dovrebbe aver lavorato molto.
CAUSE (q,p); q<p
(Jean est fatigué. Il devrait avoir beaucoup travaillé')

Le fait que *dovrebbe* peut être utilisé dans (12.a), où il est question d'une inférence de la cause à l'effet, mais il est qu'il est impossible dans (12.b) confirme l'hypothèse que *dovrebbe* relève ici d'une nécessité aléthique de type causal, et qu'il établit des relations de discours qui se situent au niveau des relations causales entre les éventualités, plutôt qu'au niveau de la "forme" de l'argumentation.

L'examen d'exemples où la prémisse de l'inférence est de type normatif relevant de "programmes", de plans d'action, ou d'autres arrangements humains semblables, nous permet d'apprécier la même différence de niveau entre *deve* et *dovrebbe*:

- (13) (a.1) Sono le 6. Giovanni dovrebbe essere arrivato.
(Il est 6 heures. Giovanni devrait être arrivé')
- (a.2) Sono le 6. Giovanni dev'essere arrivato.
(Il est 6 heures. Giovanni doit être arrivé')
- (b.1) E' arrivato Giovanni. ??Dovrebbero essere le 6!
(Giovanni est arrivé. Il devrait être 6 heures')

distinction entre *déduction* et *abduction* se situe à un niveau différent: celui de la forme de l'inférence, et précisément, si l'on prend le cas de la logique propositionnelle, de la direction de l'implication dans la prémisse majeure: on aura ' $p \rightarrow q$ et p donc q' dans le *modus ponens* déductivement correct, et ' p et $q \rightarrow p$ alors on peut avancer l'hypothèse que q' dans sa version abductive. Dendale & De Mulder (1996) insistent à juste titre sur le fait qu'il n'y a aucune raison de considérer abductive une inférence de l'effet à la cause, étant donné que l'on peut construire une majeure du type *Si Jean est fatigué il a beaucoup travaillé* et lui attribuer la forme $p \rightarrow q$. D'ailleurs il n'est pas évident, dans des exemples de ce type, que l'inférence de l'effet à la cause soit moins certaine de celle de la cause à l'effet. Dans les deux cas il ne s'agit pas de lois de nature incontournables. A ce propos, il faut encore remarquer que pour représenter le statut incertain de la conclusion dans ce genre d'inférences il n'est pas nécessaire de recourir à un schéma d'inférence logiquement invalide comme l'abduction; une autre option que l'on peut parcourir est la notion d'*inférence déductive non-démonstrative* proposée par la théorie de la pertinence (Sperber & Wilson, 1986), c'est-à-dire une déduction où les prémisses sont des hypothèses entretenues par le sujet avec un degré de certitude variable et la conclusion hérite du degré de certitude de la plus faible des prémisses.

(b.2) E' arrivato Giovanni. Devono essere le 6!
 ('Giovanni est arrivé. Il doit être 6 heures')

Dans les exemples (13.a.1) et (13.a.2) le premier énoncé manifeste une prémisse mineure qui conjointement à une prémisse majeure relative à l'itinéraire ou au programme convenu, du type 'Le programme prévoit l'arrivée de Giovanni pour 6 heures', permet d'arriver à une conclusion manifestée par le deuxième énoncé. La fonction des modaux dans les deux énoncés est pourtant différente: en (13.a.1) *dovrebbe* signale que le contenu propositionnel se réalise en conséquence du respect du programme, tandis qu'en (13.a.2) *deve* signale que le contenu propositionnel est vrai dans tous les mondes où les hypothèses que le locuteur assume comme prémisses sont vraies. Cette différence, plutôt immatérielle en (13.a.1-2) devient cruciale avec l'inférence inverse en (13.b.1-2). En effet, on peut dire qu'une action humaine est une conséquence du respect d'un programme convenu; il s'agit d'une sorte de causalité, même s'il ne s'agit pas d'une causalité physique on pourrait parler d'une causalité sociale. Par contre on ne peut pas dire qu'il est l'heure qu'il est à cause d'un programme convenu. D'où l'impossibilité de *dovrebbe* en (13.b.1). *Deve* en (13.b.2) reste possible car on peut toujours inférer l'heure à partir de notre connaissance de l'occurrence d'un certain événement et de l'hypothèse qu'un certain programme a été respecté.

Dans les prochaines sections nous allons esquisser une sémantique pour les verbes modaux et pour le morphème du conditionnel qui nous permettra de dériver les interprétations de *deve* et *dovrebbe* "épistémiques" et les restrictions sur l'inférence de relations de discours argumentatives que nous venons d'examiner.

3. La sémantique sous-déterminée des verbes modaux

Pour traiter la sémantique des verbes modaux italiens et celle du morphème modal du conditionnel nous exploiterons ici les lignes générales de la théorie de la *modalité relative*¹⁶. Cette théorie permet d'une part un traitement élégant de la variété d'interprétations – déontiques (14), déontico-pratiques (15), anankastiques (16), *réelles* (ou aléthiques restreintes) (17-19) – dont un lexème comme *dovere* peut faire l'objet en contexte,

(14) Piero, mi devi ascoltare.
 ('Pierre, tu dois m'écouter.')

¹⁶ Cette théorie, articulée d'abord dans le cadre de la sémantique des mondes possibles par Angelika Kratzer (1977, 1981) est à l'origine du traitement des modaux dans un grand nombre d'approches formels et pragmatiques, notamment dans le cadre de la théorie des représentations de discours (Roberts, 1989; Frank, 1996), de la sémantique dynamique, de la théorie de la pertinence (Groefsema, 1995; Papafragou, 1998 et 2000).

- (15) Per raggiungere Piazza S. Pietro ho dovuto aprirmi un varco attraverso la folla
(‘Pour atteindre la Piazza S. Pietro, j’ai dû me frayer un chemin à travers la foule.’)
- (16) I candidati devono essere degli italofoeni in possesso di un permesso B
(‘Les candidats doivent être des italophones en possession d’un permis B’)
- (17) Tutti gli uomini devono morire
(‘Tous les hommes doivent mourir.’)
- (18) Questo materiale non può resistere a una temperatura superiore a 1000°C
(‘Ce matériel ne peut pas résister à une température supérieure à 1000°C’)
- (19) Luigi può mangiare tre porzioni di risotto e ballare tutta la serata
(‘Louis peut manger trois portions de risotto et danser toute la soirée’)

La théorie de la modalité relative traite les modaux comme des *expressions sensibles au contexte*, c’est-à-dire des expressions dont la dépendance au contexte (*context dependence*) est un caractère constitutif au niveau sémantique.

Ces expressions sont caractérisées par des variables qui doivent être saturées en contexte pour donner lieu à une signification complète. Les structures linguistiques qui appellent ce genre de complétion ou saturation contextuelle sont, en effet, à assimiler aux déictiques aux sens large, et en particulier à ceux qui requièrent le recours à l’inférence pour déterminer les aspects pertinents du contexte (comme, par exemple, les pronoms démonstratifs). Comme les déictiques proprement dits, ces expressions sont à considérer comme des expressions procédurales (cf. Saussure, 2004: 132-137), au moins dans le sens minimal que leur signification contient une instruction du type: "déterminer en contexte la valeur de la variable X".

Selon la théorie de la modalité relative la signification des modaux dépend d’une variable contextuelle que Kratzer (1981) appelle "arrière-plan conversationnel" (*conversational background*). On peut remarquer, par exemple, que la nécessité exprimée par *devoir* est toujours relative à un domaine donné, et que la contribution de ce verbe aux conditions de vérité d’un énoncé varie selon le domaine cerné: il peut s’agir des lois logiques ou physiques, de la moralité ou des conventions sociales, mais parfois il s’agit de quelque chose de plus restreint et, en même temps, de plus vague.

- (20) Excusez moi, je **dois** rentrer.
- (21) Tu **dois** absolument dîner chez moi ce soir.

En énonçant (20), le locuteur a vraisemblablement l’intention de se référer, non pas à ce qui est nécessaire par rapport à la morale ou à des conventions sociales, mais à un ensemble assez flou de conditions qui incluent ses propres préférences, des engagements et d’autres choses encore. De plus, le locuteur d’un tel énoncé normalement n’a pas l’intention de rendre complètement manifeste au locuteur l’ensemble qu’il envisage. Dans un énoncé comme (21) la nature de la "nécessité" cernée est également complexe: ce que le locuteur veut rendre manifeste est une série de faits qui

"requièrent" la présence de l'allocutaire. Normalement, ces faits incluent la volonté du locuteur, mais aussi les désirs et les préférences de l'allocutaire¹⁷. Un modal peut être conçu comme un prédicat relationnel qui prend comme arguments une proposition et un arrière-plan conversationnel:

$$R(AC, p)^{18}$$

Dans ce cadre l'opérateur *devoir* peut être représenté comme une relation de *conséquence logique*, entre un *ensemble de propositions* qui constituent l'arrière-plan conversationnel visé et la proposition modalisée, tandis que *pouvoir* assertera une relation de compatibilité logique entre la proposition modalisée et l'arrière-plan conversationnel¹⁹.

$$[[devoir(AC, \varphi)]] \Leftrightarrow [[\varphi]] \text{ est une conséquence logique de AC}$$

$$[[pouvoir(AC, \varphi)]] \Leftrightarrow [[\varphi]] \text{ est logiquement compatible avec AC}$$

Si l'on se place dans le cadre de la sémantique des mondes possibles, comme le fait Kratzer (1981), on peut définir la conséquence logique et la compatibilité de la manière suivante:

- Une proposition *p* est une *conséquence logique* d'un ensemble de propositions *A* si et seulement si *p* est vraie dans tous les mondes où toutes les propositions de *A* sont vraies.
- Une proposition *p* est *logiquement compatible* avec un ensemble de propositions *A*, si et seulement si l'ensemble de propositions $A \cup \{p\}$ est consistant, c'est-à-dire s'il existe au moins un monde où toutes les propositions de l'ensemble $A \cup \{p\}$ sont vraies.

Cela revient à dire qu'un verbe comme *devoir* n'exprime pas une nécessité absolue mais une *nécessité relative*, c'est-à-dire la *nécessité d'une implication* entre un ensemble de propositions et la proposition modalisée.

¹⁷ Ce qui explique pourquoi le ton de (21) est beaucoup plus amical que celui d'un énoncé du type *Je veux que tu viennes dîner chez moi ce soir*. Nous devons l'analyse de ce type d'exemples à Groefsema (1995: 70)

¹⁸ Cette structure est tout à fait analogue à la structure des quantificateurs dans la théorie des quantificateurs généralisés. En particulier la fonction de l'arrière-plan conversationnel est analogue à celle de la *restriction* sur le domaine de quantification. Cette restriction, dans le cas des déterminants, est partiellement manifestée par la syntaxe (*Chaque étudiant soupire*), tandis que pour les pronoms (*Chacun soupire*) elle est presque totalement livrée à l'interprétation contextuelle.

¹⁹ La compatibilité peut se définir en termes de conséquence logique et de négation: *p* est compatible avec un domaine *D*, si et seulement si non *p* n'est pas une conséquence logique de *D*.

On peut également donner la sémantique des deux opérateurs modaux *par traduction* en utilisant un opérateur de nécessité logique non restreint ($\Box$) et le connecteur d'implication matérielle ($\rightarrow$)²⁰:

$$\text{devoir / nécessaire } (AC, \varphi) \Leftrightarrow \Box (AC \rightarrow \varphi)$$

$$\text{pouvoir / possible } (AC, \varphi) \Leftrightarrow \neg \Box (AC \rightarrow \neg \varphi) \Leftrightarrow \Diamond (AC \wedge \varphi)$$

La saturation de l'*arrière-plan conversationnel* du modal ne consiste pas nécessairement dans l'identification par l'allocutaire des propositions dont il est composé. Dans certains cas, il suffit d'identifier de manière très grossière le genre de propositions qui composent l'arrière-plan conversationnel – par exemple s'il s'agit de faits du monde réel ou bien de normes, ou de désirs:

(22) Selon les lois, ce traître doit être emprisonné.

$$\Box (\{\text{'lois'}\} \rightarrow \text{être emprisonné (ce traître)})$$

L'interprétation d'un tel énoncé ne comporte pas l'identification par l'allocutaire de l'ensemble de propositions qui compose les lois, bien que cette identification puisse devenir pertinente dans un discours argumentatif, où le modal pourrait fonctionner comme une instruction invitant à chercher les lois impliquant l'emprisonnement du traître. Mais on peut aussi avoir le cas où ni l'allocutaire ni le locuteur sont à même d'identifier les propositions qui composent l'arrière-plan conversationnel. Quelqu'un pourrait bien dire, faisant confiance aux journaux:

(23) Le prix du pétrole doit baisser

$$\Box (\{\text{'conditions économiques'}\} \rightarrow \text{baisser (prix du pétrole)})$$

en identifiant le contenu de l'arrière-plan conversationnel AC aux 'conditions de l'économie mondiale', même s'il ne saurait dire que très peu des propositions qui composent cet arrière-plan conversationnel. On pourrait aussi rencontrer une construction du type:

(24) Selon le Wall Street Journal, le prix du pétrole doit baisser.

La ressemblance de surface entre les syntagmes prépositionnels introduits par *selon* dans (22) et (24) cache deux structures sémantiques très différentes: dans (22) le syntagme prépositionnel ne fait qu'explicitier l'arrière-plan conversationnel du modal – en fait il manifeste un argument du prédicat modal – tandis qu'en (24) *selon le Wall Street Journal* ne transforme pas l'arrière-plan conversationnel de *doit* dans un arrière-plan épistémique-

²⁰ On suppose ici une sémantique classique en termes de mondes possibles pour les opérateurs de la nécessité logique ($\Box$) et de la possibilité logique ($\Diamond$) et une sémantique vériconditionnelle classique pour l'implication ($\rightarrow$) et la conjonction ($\wedge$).

évidentiel de type testimonial²¹: *deve* exprime toujours une modalité aléthique restreinte, circonstancielle, car ce qui implique nécessairement la baisse du prix ce sont toujours les conditions économiques. Dans ce cas *selon* manifeste un prédicat évidentiel autonome qui relie un contenu propositionnel à une source, et le modal aléthique tombe sous la portée de l'argument propositionnel de *selon*:

selon ('Wall Street Journal', *deve* ('conditions économiques', baisser (prix du pétrole)))

La théorie de la modalité relative nous permet de mieux focaliser le rapport entre arrière-plan conversationnel aléthique restreint et l'expression de relations de discours argumentatives. Dans certains cas, on parvient à identifier précisément certaines propositions qui entrent dans l'arrière-plan conversationnel par inférence à partir des données co-textuelles²² et/ou contextuelles. Ces propositions peuvent, en même temps, par implication, jouer le rôle de prémisses dans une relation de discours argumentative, comme par exemple en (25.a):

- (25) (a) Il cielo è pieno di nuvole. Deve piovere.
('Le ciel est plein de nuages. ?Il doit pleuvoir'.)
(b) (a) Deve piovere. Lo ha detto la meteo.
('Il doit pleuvoir. La météo l'a dit'.)

Mais si l'argumentation n'est pas basée sur la causalité – comme il arrive en (25.b) – le modal continue également à manifester une relation d'implication nécessaire à partir d'un arrière-plan conversationnel, envisagé de façon plus ou moins générique, qui n'est plus pertinent pour l'argumentation.

Par contre, la relation de discours qu'on est amené à inférer à partir de l'emploi épistémique-évidentiel de *deve* est toujours une relation inférentielle. D'ici le contraste avec une stratégie argumentative (comme l'argument d'autorité) qui relève de l'évidentialité testimoniale.

Deve_E signale qu'une certaine conclusion découle logiquement d'un ensemble d'hypothèses du locuteur²³. Cette conclusion n'est en effet qu'une hypothèse probable, car l'ensemble des prémisses inclut des propositions entretenues avec un degré de conviction variable.

²¹ Rappelons que celle-ci est précisément l'hypothèse de Squartini (2004) que nous venons de critiquer dans la section précédente.

²² Dans ce cas, l'énoncé modalisé est interprété comme "anaphorique" par rapport à celui qui précède en ce sens que la forme propositionnelle de celui-ci est ajoutée à l'ensemble de propositions AC qui représente l'arrière-plan conversationnel du modal.

²³ Il s'agit donc, à proprement parler, d'une modalité doxastique (cf. Rocci, 2005b).

4. La sémantique modale sous-déterminée du morphème du conditionnel

Pour ce qui concerne le conditionnel en italien nous faisons l'hypothèse qu'il y a un noyau sémantique invariant qui peut être associé à ce morphème²⁴ et que ce noyau est de nature modale. La sémantique modale de base que nous postulons pour le morphème du conditionnel est parallèle à celle que nous avons proposé ailleurs pour le futur italien (Rocci, 2000 et 2005a) et, du point de vue diachronique reflète le rapport entre les périphrases modales latines en (26) qui sont à l'origine de ces deux tiroirs dans plusieurs langues romanes:

(26)	lat. <i>amare habeo</i>	>	it. <i>amerò</i>
	'aimer'-inf 'avoir'-ind-pres		'aimer' -ind-fut
	lat. <i>amare habui</i>	>	it. <i>amerei</i>
	'aimer'-inf 'avoir'-ind-perf		'aimer' -cond-pres

Comme le futur, le conditionnel a la structure d'un opérateur modal de nécessité relative. Du point de vue de la quantification et de la structure argumentale il est, en effet, identique à un opérateur de nécessité comme le modal *dovere*:

$$\text{Conditionnel (AC, } \varphi) \Leftrightarrow \Box (\{AC\} \rightarrow \varphi)$$

Ce qui le caractérise c'est une restriction sur la composition de l'arrière-plan conversationnel AC, qui est *non-factuel*. L'AC du conditionnel ne peut pas être constitué de propositions qui sont considérées comme des faits dans le monde actuel w_0 au moment de l'énonciation. Pour des raisons d'espace il n'est pas possible ici de discuter en détail – comme nous l'avons fait pour le futur (Rocci, 2000 et 2005a) – la manière dont cette structure s'enrichit en contexte pour donner lieu aux différents usages du conditionnel en italien et la mesure dans laquelle ces parcours de contextualisation sont devenus conventionnels et font désormais partie de la langue. On se bornera ici à indiquer sommairement les types de saturation de l'AC liés aux usages principaux du conditionnel.

²⁴ Dans les termes du modèle des "structures intermédiaires" (cf. Rigotti & Cigada, 2004: cap. V; Rigotti & Rocci, 2006) le morphème du conditionnel est une *structure intermédiaire sémantique* directement associée soit à des "représentations schématiques contenant des variables à saturer en contexte" (Rigotti & Rocci, 2006: 235) (*sous-spécification*), soit à un inventaire de concepts organisé par des ressemblances de famille (*polysémie*). Cette valeur sémantique de base se spécifie en contexte et est héritée par les constructions syntaxiques dans lesquelles le morphème entre comme composante. Cela ne vaut pas pour tous les morphèmes. Dans le domaine du mode verbal, par exemple, il semble raisonnable de faire l'hypothèse que le morphème du *subjonctif* n'a pas de contribution sémantique propre en dehors des constructions syntaxiques qu'il contribue à distinguer (cf. Rocci, sous presse). Le subjonctif serait donc à considérer comme une *structure intermédiaire syntaxique* (cf. Rigotti & Rocci, 2006: 234).

- (27) (a) Barilla ha ufficialmente il 2,07 di Kamps (anche se secondo fonti finanziarie **disporrebbe** di una quota superiore) (IL SOLE 24 ORE 17/04/2002)
 ('Barilla possède officiellement 2,07 % de Kamps (bien que selon des sources financières elle disposerait d'une quote-part supérieure)')
- ({'ce que certaines sources financières affirment'}) → 'Barilla dispose d'une quote-part > 2,07%')
- (b) [...] *mi dica D: vorrei delle informazioni* (interaction chez un guichet d'information, corpus LIP, FA11)
 'A: Dites-moi. B: Je voudrais des informations'
- ({'situation dans laquelle l'interlocuteur accepte le cadre d'interaction'}) → 'Le locuteur veut des informations')
- (c) ... *venne studiato lo M-Gerät (M 14), [un mortaio] che poi sarebbe diventato famoso con il nomignolo di "Grande Berta"* (source: google)
 'on conçut le M-Gerät (M 14) un mortier, qui deviendrait ensuite célèbre sous le surnom de 'Grosse Berta'
- *□ ({'état du monde au moment de la construction'}) → 'le mortier devient célèbre par le surnom de 'Grosse Berta')
- (d) ...*un orientamento sul duplice controllo che, se accolto, comporterebbe l'obbligo di consolidare nel gruppo Pirelli anche i conti...* (IL SOLE 24 ORE 04/01/2002)
 ('Une orientation sur le double contrôle qui, si elle était reçue, impliquerait l'obligation de consolider dans le groupe Pirelli aussi les comptes...')
- ({'acceptation de l'orientation sur le double contrôle'}) → 'obligation de consolider les comptes')

Dans le cas du conditionnel dit "journalistique" qui fonctionne comme évidentiel de l'ouï-dire (a) le AC est identifié à la parole d'autrui; dans l'atténuation polie (b) à un cadre d'interaction et de relations sociales dont l'acceptation par l'interlocuteur ne peut pas être donnée pour acquise. Dans le cas du "futur du passé", exemplifié en (c), l'arrière-plan AC est identifié à des conditions du monde dans un moment du passé, qui devient le point R par rapport auquel la proposition au conditionnel se situe comme un développement postérieur. Si dans les cas de (a) et de (b) le processus de contextualisation du conditionnel ne comporte que la simple saturation contextuelle de la variable AC dans la structure conceptuelle de base avec un certain type de propositions, l'interprétation temporelle du conditionnel ("futur du passé") peut comporter aussi un élargissement du concept – *loose use* dans la théorie de la pertinence (cf. Saussure, 2003) – pour passer de la notion modale de *conséquence* à celle plus pauvre de pure *posteriorité* temporelle, comme il arrive en effet en (c). Ce processus de contextualisation, qui en italien moderne est désormais possible seulement à la forme

composée²⁵, est largement conventionnalisé et relève plus de la diachronie du tiroir que des enrichissements contextuels libres²⁶.

Finalement, nous avons le cas prototypique du conditionnel *hypothétique* où le AC *non-factuel* est identifié à la protase d'une proposition conditionnelle, qui peut être complète, ou syntaxiquement réduite comme c'est le cas dans l'exemple (d). Il faut aussi remarquer que l'on peut trouver des cas très clairs de conditionnel hypothétique en dehors d'une proposition conditionnelle, où l'usage du conditionnel dépend d'un antécédent, plus ou moins explicite, qui est accessible anaphoriquement dans le discours²⁷. C'est le cas, par exemple, du deuxième conditionnel (*nascerebbe*) dans le texte suivant:

- (28) Siamo in pratica in tre: Edisontel, Atlantel e Albacom. Pur nelle differenti dimensioni penso che **sarebbe** una buona chance riuscire a fondere queste attività, in parte complementari. **Nascerebbe** un gruppo di telefonia fissa forte che potrebbe creare valore e dare soddisfazioni agli azionisti. (IL SOLE 24 ORE 12/01/2002)
(‘On est en réalité trois: Edisontel, Atlantel et Albacom. Bien que les dimensions soient différentes, je pense que ce **serait** une bonne chance de réussir à fusionner ces activités, qui sont, en partie, complémentaires. Il **naîtrait** un groupe de téléphonie fixe fort qui pourrait créer de la valeur et des avantages pour les actionnaires.’)

Pour ce qui est du rapport entre la sémantique modale de base du tiroir conditionnel et la sémantique des différentes constructions conditionnelles de

²⁵ L'usage temporel du conditionnel simple était encore possible en italien dans la langue littéraire du XIX^e siècle (cf. Bertinetto, 1986).

²⁶ Pour une discussion plus détaillée du passage de la notion modale-causale de *conséquence* à la notion temporelle de *postériorité* voir aussi l'analyse modale du futur italien dans Rocci (2000: 269-271), où la conventionnalisation partielle des parcours de contextualisation est traitée en termes de *sémantique procédurale*. Si l'hypothèse est suggérée d'une part par la diachronie (signification modale des périphrases latines *amare habeo* et *amare habui* qui sont à l'origine des deux tiroirs) elle trouve aussi un parallèle important dans les interprétations quasi-temporelles ou même purement temporelles de verbes modaux comme le français *devoir* (cf. Kronning, 1996) ou l'italien *dovere* (cf. Rocci, 2005). Ce dernier, en particulier, peut fonctionner à l'imparfait comme futur dans le passé en alternative au conditionnel (en substituant dans l'exemple (c): *che doveva diventare* [= *sarebbe diventato*] *famoso col nomignolo di Grande Berta*) et comme marque du futur dans les subordonnées au subjonctif (... *temo che Tancredi debba mirar più in alto*. Tomasi di Lampedusa, *Il Gattopardo*).

²⁷ Dans les travaux anglo-saxons de sémantique formelle du discours ce phénomène est connu comme "subordination modale" (*modal subordination*). Cf. Roberts (1989). Il faut remarquer que pour déclencher une subordination modale il n'est pas nécessaire d'avoir une protase explicite dans l'antécédent de l'anaphore: certains énoncés modalisés peuvent fonctionner comme des "protases discursives" pour les énoncés qui suivent: en italien, par exemple, le verbe *potere* ('pouvoir') au conditionnel peut créer un tel environnement de subordination modale: *Potremmo fondere queste attività. Nascerebbe un gruppo di telefonia molto solido*. ('Nous pourrions fusionner ces activités. Il naîtrait un groupe de téléphonie fixe très solide'). L'indicatif *può*, par contre, ne peut pas engendrer un contexte favorable à la subordination modale. Il n'y a pas à présent d'étude descriptive sur les marqueurs modaux qui peuvent déclencher la subordination modale en italien.

l'italien – c'est à dire des signes complexes²⁸ impliquant une certaine conjonction hypothétique (*se, qualora*, etc.) et une certaine combinaison de temps et modes dans la protase et l'apodose – nous nous bornerons ici à quelques remarques élémentaires. Il est généralement admis que la plupart des constructions conditionnelles des langues naturelles ne peuvent pas être traitées en termes d'implication matérielle. En particulier les paradoxes engendrés par l'application de l'*implication matérielle* ($p \rightarrow q$) aux constructions conditionnelles contrefactuelles sont bien connus depuis longtemps. La plupart des approches postulent pour les phrases conditionnelles une sémantique modale – dont l'*implication stricte* ($\Box (p \rightarrow q)$) représente la version la plus simple et encore à plusieurs égards insatisfaisante. Par exemple, si l'on traite les conditions de vérité d'une construction conditionnelle avec une protase potentielle future comme

(29) Si Jean vient, Madeleine **sera** contente.

En termes d'implication stricte, on sera obligé d'admettre que l'apodose 'Madeleine sera contente' est vraie dans tous les mondes possibles où Jean vient, même dans les mondes où il y a un tremblement de terre, où le chat de Madeleine se fait écraser par une voiture et où la troisième guerre mondiale éclate. Par contre il est naturel de penser que la vérité de la protase implique la vérité de l'apodose seulement *si certaines conditions normales* sont remplies, toutes choses étant un *développement normal* de la situation du monde w_0 en t_0 . Depuis le travail fondateur de Lewis (1973) plusieurs approches des conditionnelles visent à implémenter cette intuition (cf. Kratzer, 1981; McCawley, 1996; Moeschler & Reboul, 2001).

Kratzer (1981), que nous suivons ici, propose de considérer toutes les conditionnelles comme ayant la forme:

(*Si p*), (alors *modal q*)

Les apodoses sont analysées comme des propositions explicitement ou implicitement modalisées, et les protases comme des constructions ayant la fonction d'indiquer que le contenu propositionnel p est ajouté à l'AC du modal. Dans notre exemple ce sera à l'arrière-plan conversationnel du modal, dans ce cadre, à fournir la restriction de la vérité de q aux mondes dans lesquels les *conditions normales* sont remplies. Une manière simple de représenter l'arrière-plan conversationnel complexe qui résulte de la combinaison de la protase p et des conditions normales est d'utiliser l'opération ensembliste de l'*union restreinte par la compatibilité* ($\cup !$), telle qu'elle est définie dans Frank (1996). L'AC complexe sera le résultat de l'union de la protase p et des

²⁸ Sur les constructions comme signes complexes et comme processus conventionnels de contextualisation voir Rigotti & Rocci (2006).

propositions définissant les *conditions normales* CN, sauf celles qui pourraient contredire la protase p:

$$\square (\{ \text{'Jean vient'} \cup \text{'conditions normales'} \} \rightarrow \text{'Madeleine sera contente'})$$

Dans une conditionnelle contre-factuelle du type *Si Jean était là, Madeleine serait contente*, la base du modal ne sera plus constituée par un développement normal de la situation mais par les circonstances actuelles du monde, sauf pour celles qui sont contredites par la protase contrefactuelle. Il s'agira donc d'un arrière-plan aléthique restreint, constitué par un ensemble de faits du monde w_0 en t_0 :

$$\square (\{ \text{'Jean est là'} \cup \text{'conditions du monde } w_0 \text{ en } t_0' \} \rightarrow \text{'Madeleine est contente'})$$

Dans ce cas 'Madeleine est contente' est vrai dans tous les mondes où 'Jean est là' est vrai et toutes les propositions qui sont vraies en w_0 à t_0 sont vraies, sauf celles qui contredisent 'Jean est là'. Quelle est, donc, la contribution sémantique du tiroir conditionnel dans les constructions conditionnelles où il apparaît?

Étant donné que la modalisation de l'apodose est une caractéristique générale des différents types de constructions conditionnelles, on peut dire que la présence du conditionnel a la seule fonction d'expliciter qu'une partie de l'arrière-plan conversationnel (normalement il s'agit de l'apodose) est *non-factuelle*. Si la protase est une phrase complète en mode fini cette fonction est jouée aussi par le mode et le temps de la protase (par exemple par le *subjonctif imparfait* ou *plus-que-parfait* en italien). Le conditionnel devient alors un signe dans une certaine mesure redondant.

Nous sommes maintenant à même de compléter notre analyse des usages dits "épistémiques" du conditionnel *dovrebbe* à partir des analyses sémantiques des verbes modaux et du morphème du conditionnel en termes de modalité relative. Nous postulons pour *dovrebbe* une sémantique, qui tout en étant très clairement motivée par les deux unités composantes, n'est pas complètement compositionnelle²⁹.

Comme pour les différentes constructions conditionnelles mentionnées plus haut, il est plus simple de prime abord de considérer que certains éléments de la structure sémantique résultante sont exprimés de façon redondante par le morphème et le verbe modal, tandis que d'autres sont très clairement hérités³⁰ de l'une ou de l'autre composante. En effet, nous faisons l'hypothèse que

²⁹ Nous n'excluons pas *a priori* qu'avec des instruments formels plus développés on puisse parvenir à la sémantique correcte pour *dovrebbe* de manière compositionnelle à partir d'analyses sémantiques du modal *dovere* et du morphème du conditionnel.

³⁰ Sur le fonctionnement des mécanismes d'héritage dans les constructions motivées non-compositionnelles voir Goldberg (1995).

dovrebbe "épistémique" est caractérisé par un seul opérateur de nécessité et par un double AC³¹:

$$\text{dovrebbe}(\text{AC}, \varphi) \Leftrightarrow \Box (\{\text{base modale} \cup \text{! restriction conditionnelle}\} \rightarrow \varphi)$$

La première composante du double AC de *dovrebbe*, la *base modale*, correspond aux AC de type aléthique restreint ou normatif que nous avons postulés pour *deve* futur en 2.2. La deuxième composante, la *restriction conditionnelle* correspond à un ensemble de propositions *non-factuelles* (qui ne sont pas considérées comme des faits en w_0 par le locuteur).

Cette deuxième composante est identifiée par défaut à des *conditions normales*, ou bien à d'autres propositions disponibles dans le contexte ou le co-texte de l'énoncé.

5. *Dovrebbe* et l'interprétation du discours argumentatif

Nous allons maintenant mettre à l'épreuve la sémantique de *dovrebbe* dans l'analyse de quelques exemples authentiques, qui vont nous révéler de nouvelles facettes de l'interaction entre la sémantique de *dovrebbe* et les relations de discours que l'on établit dans l'argumentation.

- (30) [...] secondo **stime autorevoli**, a fronte di consumi per 77,5 milioni di barili/giorno (mbg), l'offerta ora è di 79,9 mbg, con uno sbilancio che, **in condizioni normali**, **dovrebbe** far precipitare le quotazioni. (IL SOLE 24 ORE 05/12/2002)
('Selon des estimations autorisées, par rapport à une consommation de 77,5 millions de barils par jour, l'offre est maintenant de 79,9 mb/j, avec un déséquilibre qui devrait, dans des conditions normales, faire précipiter les cotations.')

Dans cet exemple la restriction conditionnelle du domaine de quantification du modal est donnée explicitement par le complément circonstanciel *in condizioni normali* ("dans des conditions normales"). Ici la mention de la source évidentielle ("Selon des estimations autorisées") ne concerne pas directement la conclusion modalisée par *dovrebbe*, mais l'assertion de la prémisse concernant le rapport actuel entre l'offre de pétrole et la consommation. La chute du prix, est, dans des conditions normales, une conséquence attendue du surplus estimé par les experts. La proposition modalisée par *dovrebbe* est donc très clairement la conclusion d'une argumentation *de la cause à l'effet*. On ne peut pas établir si le journaliste prend lui seul la responsabilité de cette inférence ou la partage avec ses sources anonymes. La structure argumentative de (30) peut être représentée à l'aide du diagramme suivant:

³¹ Nous notons, en passant, que la sémantique compositionnelle la plus simple, avec deux opérateurs de nécessité, chacun restreint par son propre AC, l'un dans la portée de l'autre, ne donnerait pas les bonnes conditions de vérité pour *dovrebbe*.

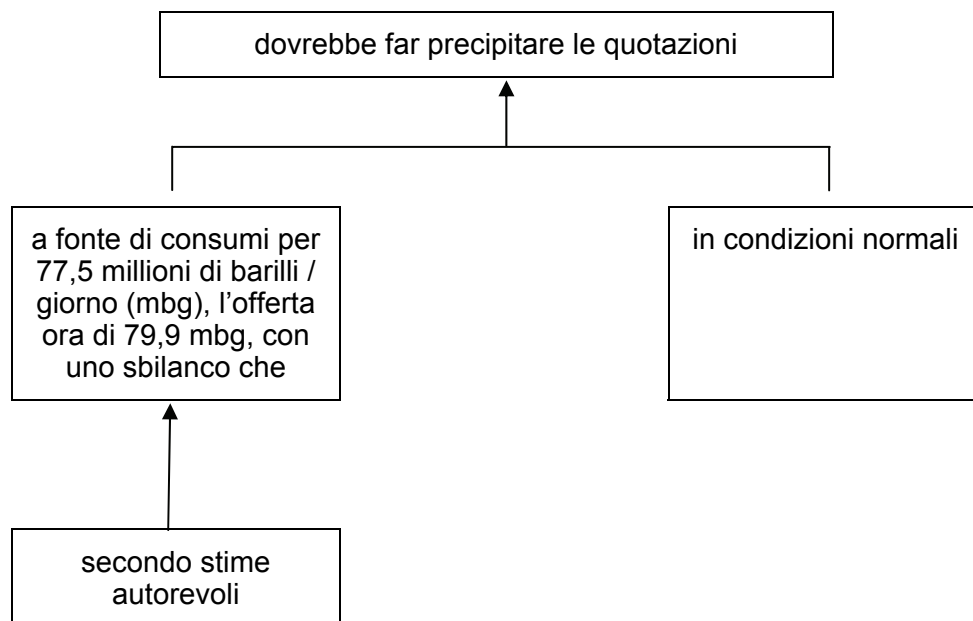


Fig. 2: structure argumentative de (30)

Par rapport à ce diagramme, il faut remarquer, pourtant, que le marquage évidentiel de la source n'a que le statut d'une para-argumentation (Stati, 1998: 7-8), plutôt que d'un véritable argument d'autorité (*argument from expert opinion*), n'étant guère possible pour le lecteur d'évaluer la fiabilité d'un expert anonyme.

Pour ce qui concerne l'argument de la cause à l'effet, sa structure correspond exactement à la structure sémantique postulée pour le modal *dovrebbe* avec sa double restriction de la quantification:

$\text{dovrebbe} (AC, \varphi) \Leftrightarrow \Box (\{ \text{base modale} \cup \{ \text{restriction conditionnelle} \} \rightarrow \varphi)$

$\Box (\{ \text{'production de pétrole de 79,9 millions de barils par jour / consommation de 77,5 mb/j} \cup \{ \text{'dans des conditions normales'} \} \rightarrow \text{'chute du prix du pétrole'} \}$

Un point important, pour comprendre *dovrebbe*, concerne l'évaluation épistémique des propositions qui sont dans l'ensemble de la restriction conditionnelle. Cette évaluation affecte indirectement la force de la prise en charge du contenu propositionnel modalisé par *dovrebbe*. Cette restriction fait entrer dans l'arrière-plan conversationnel du modal des propositions qui ne sont pas considérées comme des faits. Dans le texte en question, par exemple, il n'est pas sûr que le monde actuel w_0 rentre dans l'ensemble des mondes où les conditions sont *normales*. En réalité, le texte, qui se situe à la veille de l'invasion américaine de l'Irak, suggère plutôt qu'il y a des raisons de penser qu'en w_0 les conditions ne sont pas *normales*: après avoir mentionné des grèves au Venezuela et le travail des inspecteurs de l'ONU en Irak, l'auteur introduit le discours sur le surplus de pétrole avec une hypothétique *Se però si dimenticano i rischi "politici"...* ('Si pourtant on oublie les risques "politiques"...'). Le rapport de causalité vaut donc seulement à l'intérieur d'un scénario restreint, où seulement les faits d'ordre "purement" économique sont

admis et où on ne prend pas en compte des variables politiques. Il s'agit donc d'une condition qui se rapproche d'une situation contrefactuelle, ou au moins que l'on considère comme une faible possibilité³². Par conséquent, on ne peut rien dire sur le degré de probabilité que l'auteur attribue au contenu propositionnel modalisé par *dovrebbe*. Ce qui confirme l'hypothèse de Kronning (2001a: 267) sur *devrait*, selon laquelle c'est la proposition conditionnelle qui est assertée et non pas son conséquent (ou son antécédent).

En conclusion, il faut reconnaître que, dans ce type d'énoncés, *dovrebbe* n'est pas une marque – ni forte ni faible, ni directe, ni indirecte – de la qualification épistémique de l'énoncé par le sujet parlant, mais l'expression d'une nécessité circonstancielle concernant des relations causales entre faits d'un certain type – les faits d'ordre économique – dans un scénario idéalisé, où seulement ce genre de faits est pertinent.

La possibilité de lecture contrefactuelle de la restriction conditionnelle de l'arrière-plan modal et le manque de prise en charge du contenu propositionnel qui en découle permet, par ailleurs, de distinguer très clairement entre le fonctionnement de *dovrebbe* et celui du futur épistémique.

Ailleurs (cf. Rocci, 2000 et 2005a) nous avons fait l'hypothèse que le futur épistémique italien comporte, lui aussi, une double restriction dans son arrière-plan conversationnel, où l'arrière-plan épistémique de base est ultérieurement restreint par un ensemble de *conditions normales*. Cela permet d'expliquer l'usage du futur pour présenter des conclusions "par défaut", dans des énoncés comme (a) où l'usage de *deve_E* (b) serait peu naturel:

- (31) (a) Sarà a casa. Di solito, la domenica non va da nessuna parte.
 ('Il sera chez lui. Normalement, le dimanche il ne se déplace pas')
 (b) ? Dev'essere a casa. Di solito, la domenica non va da nessuna parte.
 ('Il doit être chez lui. Normalement, le dimanche il ne se déplace pas')
 (c) Dovrebbe essere a casa. Di solito, la domenica non va da nessuna parte.
 ('Il devrait être chez lui. Normalement, le dimanche il ne se déplace pas').

Si le conditionnel *dovrebbe* est aussi naturel en (c), il n'est pourtant pas l'équivalent du futur. Seul le conditionnel admettrait une continuation avec un contre-argument du type *Mais sa voiture n'est pas dans le parking*. Le futur épistémique est un modalisateur non-propositionnel et performatif, et le contenu propositionnel sur lequel il porte, bien qu'inféré à partir de *conditions*

³² C'est-à-dire la zone sémantique correspondant en français aux protases à l'imparfait de l'indicatif (*si les conditions étaient normales*) et en italien aux protases à l'imparfait du subjonctif (*se le condizioni fossero normali*). Il s'agit précisément des propositions conditionnelles où, dans les deux langues, l'apodose est au conditionnel.

normales qui ne sont pas nécessairement vérifiées, est présenté comme asserté. Le locuteur "parie" sur la conclusion.

La conclusion modalisée par le futur épistémique, comme celle modalisée par *deve_E*, quoique incertaine, ne tolère ni le contre-argument introduit par un connecteur comme *ma* ('mais')³³, ni une révision des croyances comme celle introduite par *in realtà* ('en réalité') (Rossari, 1994).

Par contre les énoncés modalisés par *dovrebbe* peuvent faire office de cible pour ces deux types de relations de discours. Dans l'exemple suivant, la restriction conditionnelle de l'arrière-plan conversationnel de *dovrebbe* est rendue explicite par le complément circonstanciel *in teoria* ('théoriquement'):

- (32) In teoria questi effetti dovrebbero essere convergenti, se vi è una qualche correlazione tra rendimento scolastico e rendimento produttivo, ma l'osservazione dei dati fa sorgere qualche dubbio in proposito, almeno per quanto riguarda il nostro Paese. (IL SOLE 24 ORE 30/06/2002)

('En théorie ces effets devraient être convergents, s'il y a une certaine corrélation entre le rendement scolaire et le rendement productif, mais l'observation des données fait surgir des doutes à ce propos, au moins en ce qui concerne notre pays'.)

Ici, la conclusion modalisée par *dovrebbe*, valable "théoriquement", est effacée, ou au moins rendue douteuse (*fa sorgere qualche dubbio*), par "l'observation des données" (*l'osservazione dei dati*). L'exemple suivant présente implicitement ce même contraste entre ce qui est attendu en théorie et ce qui résulte des données empiriques:

- (32) Misurando infatti con grande accuratezza il suo comportamento in laboratorio si **dovrebbe** ottenere un ulteriore test sulla validità delle previsioni della stessa elettrodinamica quantistica. Fino a oggi, **tuttavia**, diversi esperimenti sul positronio hanno dato risultati discordanti da quanto ci si aspettava ed è per questo che il comportamento di questo atomo, formato da materia e antimateria, è ancora allo studio. (IL SOLE 24 ORE 11/10/2002)

('En mesurant avec beaucoup de soin son comportement en laboratoire on devrait obtenir un test ultérieur sur la validité des prédictions de l'électrodynamique quantistique. Jusqu'à présent, pourtant, différentes expérimentations sur le positronium ont donné des résultats discordants par rapport à ce que l'on s'attendait, et c'est pour cette raison que le comportement de cet atome, formé de matière et antimatière, est encore à l'étude'.)

³³ Plus précisément, le futur épistémique ne peut pas jouer le rôle de la conclusion provisoire d'une inférence défaisable qui est ensuite effacée par un contre-argument plus spécifique. En effet, en italien il y a une variété de futur épistémique, dit concessif, qui typiquement constitue la cible d'un contre-argument introduit par *ma* 'mais'. Il s'agit du type: *Sarà molto competente, ma non è riuscito a risolvere il nostro problema* ('Il est peut-être très compétent mais il n'a pas réussi à résoudre notre problème'). Il faut dire pourtant que cette variété de futur épistémique, décrite dans Berretta (1997) et Rocci (2005a), a des conditions d'occurrence et une signification qui sont bien distinctes de celles du futur inférentiel, et présente non pas la conclusion d'une inférence mais la parole ou la pensée d'un autre sujet – il relève donc de l'évidentialité testimoniale.

6. Conclusions

Dans cet article nous avons montré que les deux interprétations "épistémiques" de *deve* et *dovrebbe* sont obtenues par des parcours inférentiels différents à partir de deux modalités fondamentalement différentes: pour le conditionnel *dovrebbe* il s'agit de la version hypothétique soit d'une modalité circonstancielle de nature essentiellement aléthique, exprimant des rapports causaux entre faits et événements dans le monde – comme déjà suggéré par Kronning (2001a) pour le français *devrait* – soit par une modalité normative exprimant une "causalité" dans la réalité sociale.

Par contre, pour l'indicatif *deve* il s'agit d'une modalité *doxastique* (Rocci, 2005) subjective exprimant performativement des relations entre les croyances du locuteur au moment de l'énonciation, méta-représentées en tant que croyances (Papafragou, 2000).

L'analyse des différentes contraintes que *dovere* "épistémique" à l'indicatif et au conditionnel impose aux relations de discours argumentatives, a montré l'intérêt d'une analyse fine des lexèmes modaux pour une sémantique du discours, mais aussi, plus largement, pour les études d'analyse du discours qui se donnent pour tâche d'analyser le fonctionnement des textes, particulièrement des textes argumentatifs, dans l'interaction sociale, études qui en général se limitent à en répertorier les modalisations, soit en les classant selon des grilles fonctionnelles et des échelles, soit en donnant une description "floue" de leur contribution sémantique, qui cache, sous une apparence de naturalité, la complexité de leur fonctionnement.

Bibliographie

- Bertinetto, P.M. (1979), "Alcune ipotesi sul nostro futuro (con osservazioni su *potere* e *dovere*)", *Rivista di Grammatica Generativa*, 4, 1-2, 77-138.
- Bertinetto, P.M. (1986), *Tempo, aspetto e azione nel verbo italiano*, Florence, Accademia della Crusca.
- Dendale, P. (1994), "Devoir épistémique, marqueur modal ou évidentiel?", *Langue Française* 102, 24-39.
- Dendale, P. & Tasmowski, L. (1994), "Présentation. L'évidentialité ou le marquage des sources du savoir", *Langue française* 102, 3-7.
- Dendale, P. & De Mulder W. (1996), "Dédution ou abduction: le cas de devoir inférentiel", in Guentchéva, Z. (éd.), *L'énonciation médiatisée*, Louvain-Paris, Peeters.
- Dendale, P. (1999), "Devoir au conditionnel: valeur évidentio-modale et origine du conditionnel", *Cahiers Chronos* 4, 7-28.
- Faller, M.T. (2002), *Semantics and pragmatics of evidentials in Cuzco Quechua*, PhD Thesis Stanford University, Stanford.
- Foley, W.A. & Van Valin, R.D. (1984), *Functional Syntax and Universal Grammar*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Frawley, W. (1992), *Linguistic Semantics*, Hillsdale, Lawrence Erlbaum Associates.

- Givón, T. (1982), "Evidentiality and epistemic space", *Studies in Language* 6/1, 23-45.
- Goldberg, A. (1995), *Constructions: A Construction Grammar Approach to Argument Structure*, Chicago, University of Chicago Press.
- Groefsema, M. (1995), "Can, may, must and should: a Relevance theoretic account", *Journal of Linguistics* 31, 53-79.
- Kratzer, A. (1977), "What 'Must' and 'Can' Must and Can Mean". *Linguistics and Philosophy: An International Journal* 1, 337-355.
- Kratzer, A. (1981), "The Notional Category of Modality", in Eikmeyer H. J. & Rieser H., (eds.), *Words, Worlds and Contexts*, Berlin, De Gruyter, 38-74.
- Kronning, H. (1996), *Modalité, cognition et polysémie: sémantique du verbe modal devoir*, Uppsala, Almqvist & Wiksell.
- Kronning, H. (2001a), "Nécessité et hypothèse: 'devoir' non-déontique au conditionnel", in Dendale, P. & L. Tasmowski (éds.), *Le conditionnel en français*, *Recherches linguistiques* 25, 251-276.
- Kronning, H. (2001b), "Pour une tripartition des emplois du modal devoir", in Dendale, P., & J. van der Auwera (éds.), *Les verbes modaux*. *Cahiers Chronos* 8, 64-84.
- Lycan, W.G. (1994), *Modality and meaning*, Dordrecht, Kluwer Academic Publishers.
- Lewis, D. (1973), *Counterfactuals*, Oxford, Blackwell.
- Mc Cawley, J.D. (1996), "Conversational scorekeeping and the interpretation of conditional sentences", in Masayoshi S. & S. Thompson (eds.), *Grammatical Constructions: Their Form and Meaning*, Oxford, Clarendon Press, 77-101.
- Moeschler, J. & Reboul, A. (2001), "Conditionnel et assertion conditionnelle", in Dendale P. & L. Tasmowski (éds.), *Le conditionnel en français*. *Recherches linguistiques* 25, 147-167.
- Nuyts, J. (2000), *Epistemic modality, language and conceptualization*, Amsterdam, John Benjamins.
- Papafragou, A. (1998), "Inference and word meaning: The case of modal auxiliaries", *Lingua* 105, 1-47.
- Papafragou, A. (2000), *Modality: Issues in the semantics-pragmatics interface*, Amsterdam, Elsevier.
- Pietrandrea, P. (2005), *Epistemic modality. Functional properties and the Italian system*. Amsterdam, John Benjamins.
- Plantin, Ch. (2002), "Argumentation studies and discourse analysis: The French situation and global perspectives", *Discourse studies* 4/3, 343-368.
- Rigotti, E. & Cigada, S. (2004), *La comunicazione verbale*, Milan, Apogeo.
- Rigotti, E. & Greco, S. (2006), "Introduction", in Rigotti E. *et al.* (eds.) *Argumentum - eCourse of Argumentation Theory for the Humanities and Social Sciences*. Texte accessible en ligne: <http://www.argumentum.ch/Pages/demo.htm>.
- Rigotti, E. & Rocci, A. (2006), "Le signe linguistique comme structure intermédiaire", in de Saussure L. (éd.), *Nouveaux regards sur Saussure*. Genève, Droz, 219-247.
- Roberts, C. (1989), "Modal Subordination and Pronominal Anaphora in Discourse", *Linguistics and Philosophy* 12, 683-721.
- Rocci, A. (2000), "L'interprétation épistémique du futur en italien et en français: une analyse procédurale", *Cahiers de Linguistique Française* 22, 241-274.
- Rocci, A. (2005a), *La modalità epistémica tra semantica e argomentazione*, Milan, I.S.U Università cattolica.
- Rocci, A. (2005b), "Epistemic readings of modal verbs in Italian: The relationship between propositionality, theme-rheme articulation and inferential discourse relations", in Hollebrandse B., A. van Hout and C. Vet (eds.), *Crosslinguistic Views on Tense, Aspect and Modality*, *Cahiers Chronos* 13, 229-246.

- Rocci, A. (sous presse), "Epistemic modality and questions in dialogue. The case of the Italian interrogative constructions in the subjunctive mood and the 'epistemic' future tense", communication présentée au 6^{ème} colloque *Chronos*, Genève 22-24 septembre, 2004.
- Rossari, C. (1994), Les opérations de reformulation. Analyse du processus et des marques dans une perspective contrastive français-italien, Berne, Lang.
- Rossari, C. (2002), "Interprétation épistémique et causalité: compatibilité et incompatibilité", in Andersen H. L. & H. Nølke (éds.), *Macro-syntaxe et macro-sémantique*, Berne, Lang, 285-300.
- Saussure, L. de (2003), Temps et pertinence. Eléments de pragmatique cognitive du temps, Bruxelles, de Boeck-Duculot.
- Squartini, M. (2004), "Disentangling evidentiality and epistemic modality in Romance", *Lingua* 114, 873-895.
- Stati, S. (1998), Le texte argumentatif, Dialoganalyse VI, Tübingen, Niemeyer.
- Tasmowski, L. & Dendale, P. (1994), "*Pouvoir*_E: marqueur d'évidentialité", *Langue française*, 102, 41-55.
- Toulmin, S.E. (1958), *The uses of argument*, Cambridge, CUP.
- van Eemeren, F. & Grootendorst, R. (2004), *A systematic theory of argumentation. The pragma-dialectical approach*, Cambridge, CUP.
- Werner, T. (2005), "The temporal interpretation of some modal sentences in English (involving a future / epistemic alternation)", in Hollebrandse B., A. van Hout and C. Vet (eds.) *Crosslinguistic views on tense, aspect and modality*, *Cahiers Chronos* 13, 247-259.